



Paris, le 30 janvier 2024

« Une immense déception »

**Le Premier Ministre a prononcé ce jour son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale. Un discours qui fait quasiment l'impasse sur les énergies renouvelables et qui suscite une immense déception.**

Alors que dans les propositions de sa stratégie française Energie-Climat (SFEC), le précédent Gouvernement avait permis de faire émerger un consensus sur les grands enjeux de l'équation énergétique pour notre pays, consacrant de manière équilibrée et complémentaire le triptyque 1/ baisse de la consommation par l'efficacité et la sobriété, 2/ électricité nucléaire, 3/ électricité, gaz et chaleur renouvelables, force est de constater que ce travail n'a pas été repris aujourd'hui dans le discours de politique générale.

Alors que le Premier ministre a annoncé la présentation prochaine de plusieurs lois afin de poursuivre l'action engagée par le Gouvernement précédent, il n'a, à aucun moment, confirmé que le projet de loi sur la souveraineté énergétique serait présenté au Parlement ni qu'il contiendrait un volet programmatique.

Pire encore, les orientations défendues avec vigueur depuis la tribune de l'Assemblée nationale reflètent une vision éculée du système énergétique qui entretient la double croyance selon laquelle l'avenir énergétique de la France n'est qu'électrique et que le nucléaire sera à lui seul capable de répondre à la très forte croissance de nos besoins de décarbonation.

*« Non, Monsieur le Premier Ministre, le nucléaire seul ne pourra assurer notre indépendance énergétique. Les énergies renouvelables sont aussi une fierté nationale. Et c'est ensemble que nous gagnerons la bataille de la souveraineté, de la compétitivité industrielle et de la maîtrise du prix de l'énergie pour nos concitoyens : autant de sujets où il y a urgence à agir ! Tel Sisyphé, nous nous retrouvons à nouveau en bas de la montagne. Mais nous allons la gravir autant de fois qu'il le faudra pour que notre pays cesse d'avoir les ENR honteuses. Nous en appelons au Gouvernement afin qu'il reprenne à son compte les propositions de la SFEC », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.*

**Contacts presse :**

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables)

